

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 OCTOBRE 2015

L'an deux mille quinze, le 12 Octobre à 18h s'est réuni le Conseil Municipal sous la présidence de Jérôme Bonafous, Maire des Arques.

Étaient présents Elisabeth Bousquet, Fabrice De Nardi, Fabrice Redoules, Sylvia Goulding, Frédérique Boret, Dominique Colombo, Daniel Hobmaier, Roger Bourhoven,

Absents excusés Sylvia Jouhanneau, Rémy Soullignac

Convocation du 7/10/2015

Secrétaire de séance : Frédérique Boret

I – Lecture et approbation du compte-rendu du conseil municipal du 1^{er} Octobre 2015 à l'unanimité, et validation.

II – Délibération relative à une motion pour la Commission Départementale de Coopération Intercommunale

Après avoir exposé les dispositions de la loi NOTRe concernant la nouvelle organisation territoriale, en regard des particularités propres à notre commune et communauté de communes, Jérôme Bonafous propose au vote les arguments opposables, réunis en une motion, afin de peser dans les débats de la C.D.C.I. :

la récente fusion Cazals-Salviac, l'écart de compétences et d'intégration fiscale, enfin l'exception prévue par la loi dans le cas d'un seuil démographique inférieur de 30% à la densité nationale.

Concernant le rattachement de la commune, et dans le cas où il serait impératif, l'ensemble des conseillers demande que la motion précise qu'il sera étudié le moment venu.

VOTE : POUR : 9 CONTRE : 0

III – Convention de mise à disposition de la salle communale

Afin d'établir les conditions de cette mise à disposition, les critères permettant de bénéficier de la gratuité ainsi que les obligations des utilisateurs, l'assemblée s'accorde sur la nécessité d'un délai de réflexion.

IV – Participation à l'opération 100% compostage

Il s'agit pour la commune de se porter candidate afin de s'engager dans le cadre du projet du SYDED du Lot, retenu par le Ministère de l'écologie, « Zéro déchet, zéro gaspillage ». Dans le cas où elle serait retenue, la commune bénéficiera d'un accompagnement et d'une aide financière dans la limite de 1000 euros afin de développer le compostage domestique et d'encourager la responsabilité écologique de tous.

VOTE : POUR : 9 CONTRE : 0

V – Questions diverses

Sont évoqués, la réparation des problèmes électriques de l'église suite à la foudre, la finition des travaux de la salle de la mairie, le point sur le budget.